ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE GUYANCOURT

GUYANCOURT

LA BATTERIE
PÔLE MUSIQUES DE GUYANCOURT

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2024-2029

Table des matières

INTRODUCTION **2**

POURQUOI ET COMMENT UN NOUVEAU PROJET D'ETABLISSEMENT ? **2**

PARTIE 1 -PRESENTATION GENERALE **3**

Historique de l'école **3**

Les locaux **4**

Contexte socio-économique **5**

Les chiffres clés **6**

Les personnels **7**

Qui sont nos élèves ? **8**

PARTIE 2 - UN SERVICE PUBLIC DE LA DANSE ET DE LA MUSIQUE **9**

Axe 1 : Développer le potentiel de chacun : découvrir, apprendre et partager **10**
Instaurer de bonnes conditions pour débuter 11
Vivre ensemble et partager l'expérience artistique 12
Donner du sens et enrichir les apprentissages 13

Axe 2 : Progresser à son rythme pour tenir compte des individualités **14**
Jouez ! Chantez ! Dansez ! 15
Donner des repères 15
Accueillir et personnaliser 16

Axe 3 : De l'observation à l'action : s'ouvrir et participer à la vie culturelle **17**
De l'observation… 18
… À l'action 18

Axe 4 : Faire participer le plus grand nombre **19**
Impliquer nos usagers 20
Travailler en équipe 20

Axe 5 : S'ancrer dans le territoire et mener des actions transversales **21**
Dans le milieu scolaire : ateliers et classe orchestre 22
Au cœur des quartiers : Démos 22

Introduction

L'École Municipale de Musique et de Danse (EMMD) est un acteur important de la vie culturelle et éducative de la ville de Guyancourt. Avec ses 580 élèves encadrés par une équipe pédagogique dynamique, l'établissement s'ouvre à toutes et tous et travaille à son rayonnement sur le territoire.

Service public de proximité de l'enseignement et de l'éducation artistique, notre école est porteuse de valeurs humanistes, de vivre ensemble et s'attache à participer à l'épanouissement de l'individu et à l'accomplissement personnel par la pratique artistique et l'ouverture culturelle. Dispensant des enseignements adaptés et de qualité qui s'inspirent des prérogatives du Schéma national d'orientation pédagogique, nous avons le souci de garantir une égalité d'accès et des chances d'apprendre auprès d'un public que nous souhaitons le plus large possible. C'est dans ce cadre que le projet d'établissement 2024-2029 doit apporter des réponses porteuses de sens, de vitalité artistique et permettre de garantir les droits culturels de chacun.

Pourquoi et comment un nouveau projet d'établissement ?

Le projet d'établissement est la colonne vertébrale de l'École Municipale de Musique et de Danse. Il permet d'affirmer nos valeurs et de dessiner les axes de travail.

Fruit d'un travail collaboratif entre la direction et l'équipe d'enseignants, toujours en lien étroit avec les services de la Ville et les partenaires extérieurs, le travail d'élaboration de ce nouveau projet a d'abord été précédé d'une période de bilan.
Les années scolaires 2022-2023 et 2023-2024 ont permis de multiples expérimentations pédagogiques qui peuvent aujourd'hui être intégrées dans le projet d'établissement.

Partie 1 - Présentation générale

Historique de l’école

- Implantée depuis plus de 40 ans dans le paysage communal, l’École Municipale de Musique de Guyancourt s’est installée en 2010 au sein du Pôle musiques de La Batterie.

- En 2017, la Ville souhaite répondre à une attente des habitants en matière d’offre d’enseignement de la danse pour les plus jeunes et notamment en danse classique. L’École Municipale de Danse voit le jour.

- En 2022, les deux écoles municipales de danse et de musique, indépendantes l'une de l'autre jusque-là, fusionnent pour former l'École Municipale de Musique et de Danse de Guyancourt.

Les locaux

Le Pôle Musiques de La Batterie

Composé de deux bâtiments juxtaposés, le Pôle Musiques de La Batterie est un lieu exceptionnel et atypique. Bâti sur un ancien fort militaire chargé d'histoire, le site est réhabilité en 2006 par la Ville pour en faire un lieu de diffusion dédié aux musiques actuelles. L'École Municipale de Musique et de Danse, avec son architecture contemporaine, complète harmonieusement le site. Ainsi, cet ensemble de 4000 m2 comprend une salle de concert de 400 places et 3 studios de répétitions. L'École Municipale de Musique et de Danse est constituée de 30 salles et d'un auditorium de 200 places.

Les salles de danse dans les gymnases

L'enseignement de la danse est dispensé dans les salles de danse des gymnases de l'Aviation, Maurice Baquet et des Droits de l'Homme. Ces salles sont aux normes et aménagées avec un parquet, des barres, des miroirs et du matériel de diffusion sonore ; chacune bénéficie d'un vestiaire

Contexte socio-économique et projections 2024-2029 pour l'EMMD

EMMD

La création de la ligne 18, métro du Grand Paris Express sera un atout supplémentaire pour contribuer à l'attractivité des postes d'enseignants de l'EMMD.

Situation géographique

Territoire de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et du département des Yvelines, Guyancourt est située à 35 minutes de Paris. La commune est desservie par les lignes N et U du Transilien et par le RER C. Elle a un positionnement géographique stratégique qui attire tout type de population (jeunes, seniors, etc.).

EMMD

Déployer une offre attractive pour les adultes : modules souples et personnalisés.

La population

Guyancourt compte en 2021, 28 633 habitants (29 891 en 2023), 48% de la population a entre 0 et 29 ans.

Les projections de l'Analyse des besoins sociaux entre 2020 et 2035 prévoient notamment :

- ✓ Une baisse de 20% des 0-14 ans
- ✓ Une augmentation de la population notamment portée par la tranche 60-74 ans (+51%)
- ✓ La tranche 45-59 ans sera la plus représentée sur l'ensemble de la population.

EMMD

Maintien du calcul sur la base du quotient familial et de l'échelonnage de paiement.

Niveau de vie

Le niveau de vie des ménages est légèrement inférieur au niveau de vie intercommunal et 11% des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté (moyenne nationale 14.5).

EMMD

La livraison de ce quartier et le prochain projet d'établissement EMMD 2030-2035 ont un calendrier semblable ce qui sera un atout pour la co-construction.

Le Quartier des Savoirs

Le quartier des Savoirs sera moteur de la croissance démographique (+4500 nouveaux habitants).

Les chiffres clés

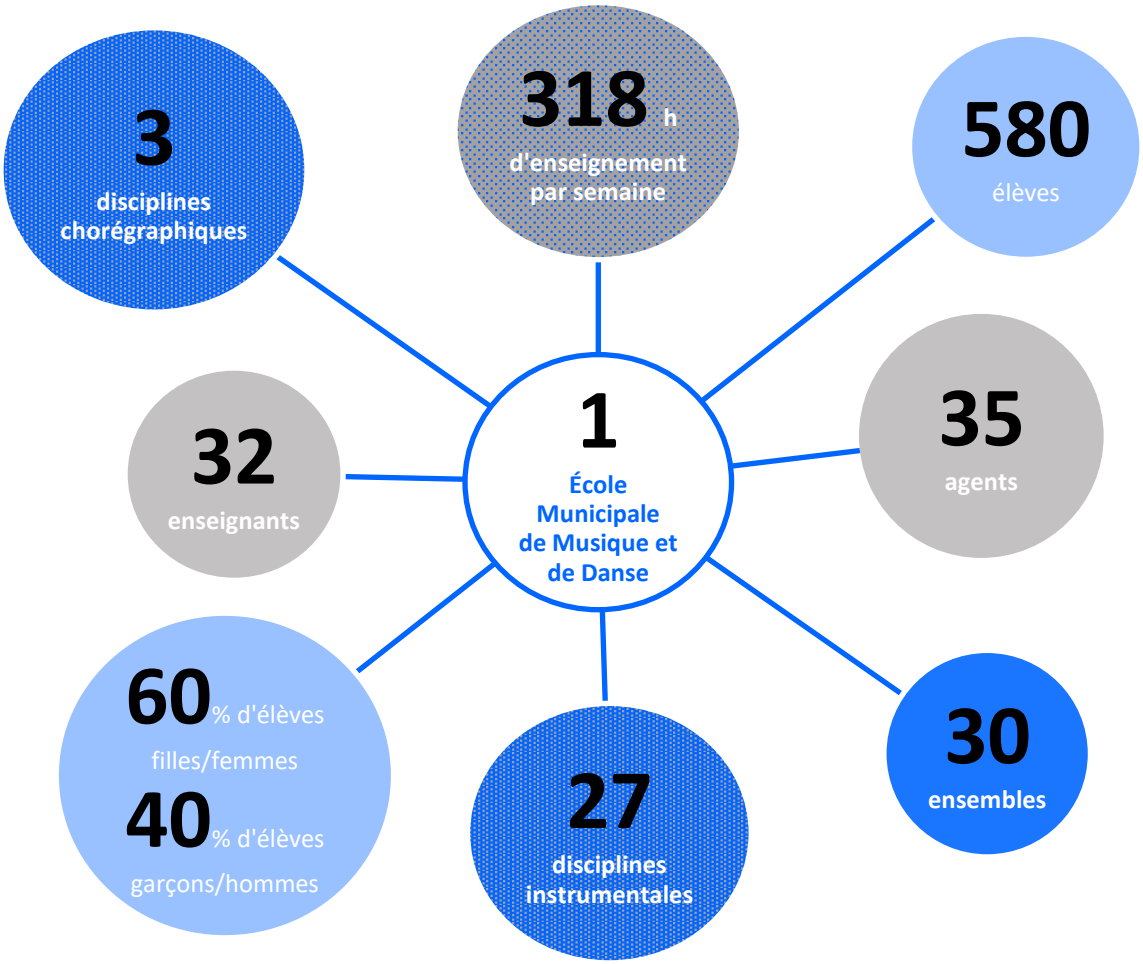

Les personnels

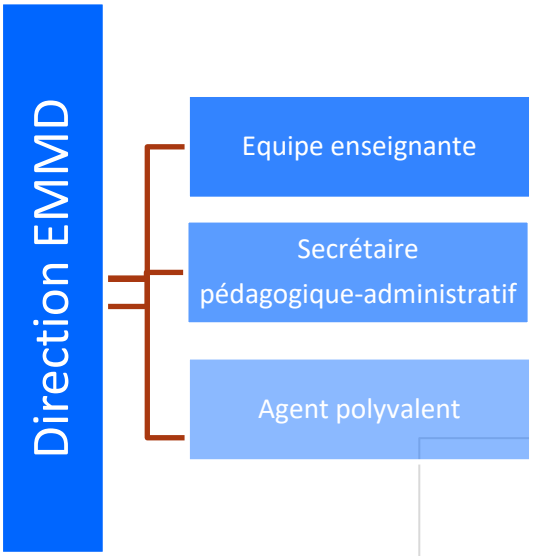

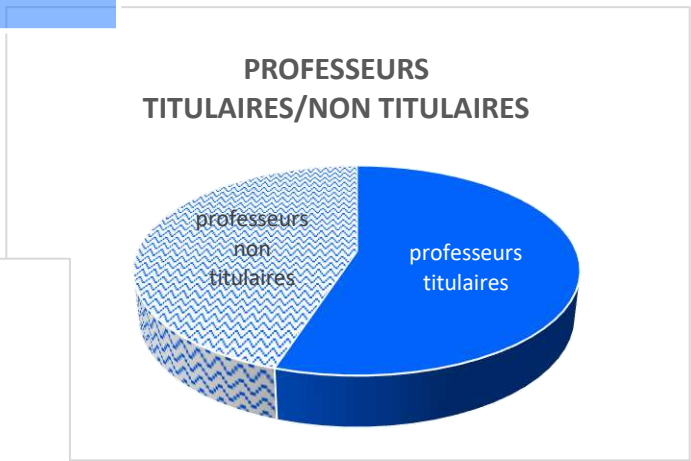

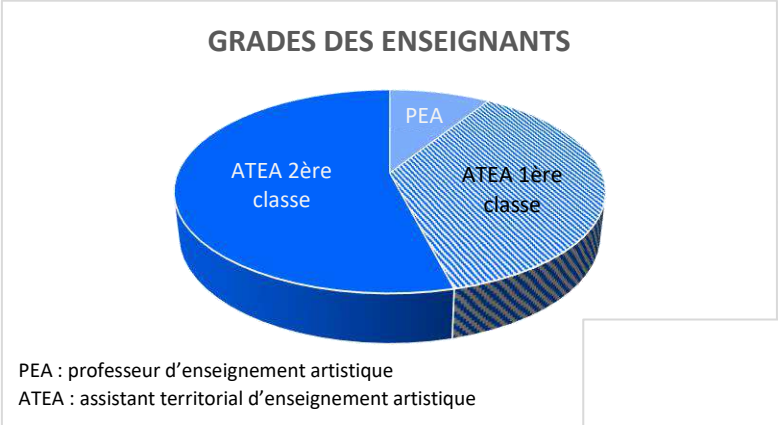

PEA : professeur d'enseignement artistique
ATEA : assistant territorial d'enseignement artistique

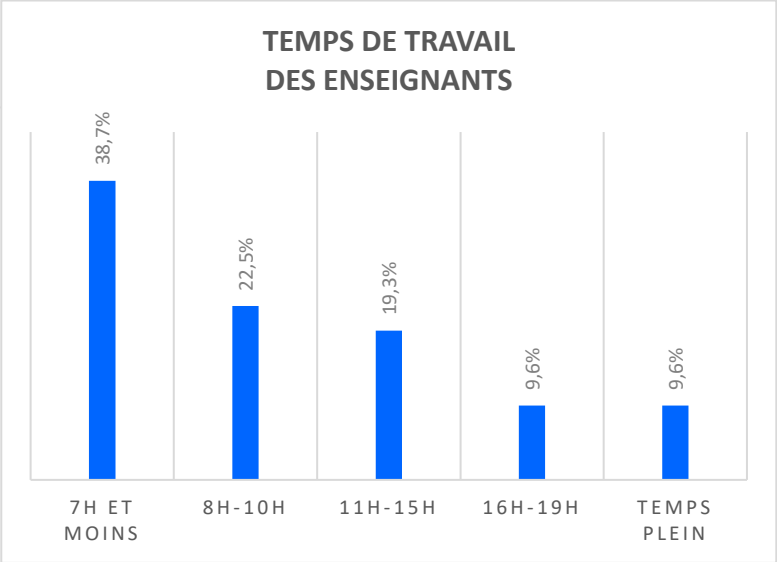

Qui sont nos élèves ?

Les musiciens et musiciennes

Ils ont majoritairement entre 6 et 17 ans (67%) mais les plus de 30 ans sont également bien représentés. 88% des élèves sont des guyancourtois, les autres viennent d'autres communes de l'agglomération.

Les danseuses et danseurs

La section danse de l'école est essentiellement constituée de filles de 4 et 13 ans. La quasi-totalité des élèves est guyancourtoise.

La répartition des élèves par tranche de quotient familial en 2023

Le choix de la Ville d'une participation des familles basée sur quotient familial permet une accessibilité à toutes et tous. Nous comptons 21% d'élèves dans les trois premières tranches de quotient.

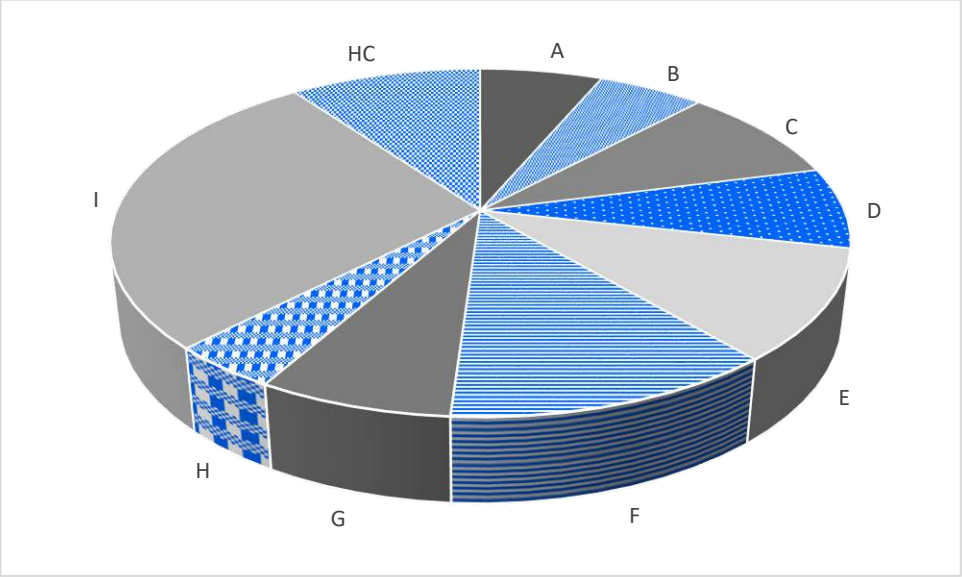

Partie 2 - Un service public de la danse et de la musique

Axe 1. Développer le potentiel de chacun : découvrir, apprendre et partager

Axe 2. Progresser à son rythme pour tenir compte des individualités

Axe 3. De l'observation à l'action : s'ouvrir et participer à la vie culturelle

Axe 4. Faire participer le plus grand nombre

Axe 5. S'ancrer dans le territoire et mener des actions transversales

Axe 1 : Développer le potentiel de chacun : découvrir, apprendre et partager

Développer le potentiel de chacun, c'est prendre en compte la pluralité de notre public tout en tenant compte des objectifs individuels de nos élèves. Quels que soient l'âge, le niveau, les envies et les projections artistiques personnelles, l'École Municipale de Musique et de Danse entend garantir un enseignement de qualité et adapté aux individualités.
Ainsi, l'école est attachée à ce qu'un équilibre s'opère entre l'objectif d'acquisition de compétences solides et durables et la prise en compte de la diversité des profils et des motivations. Viser l'autonomie des élèves, les préparer à s'engager dans des parcours plus approfondis ou tout simplement répondre au désir d'apprendre et de se faire plaisir, guident toutes les actions de l'équipe.
De l'individu au collectif, notre école s'emploie à faire valoir les valeurs de vivre ensemble et de partage, de tolérance et de respect, de réciprocité et de solidarité.

- Instaurer de bonnes conditions pour débuter
- Vivre ensemble et partager l'expérience artistique
- Donner du sens et enrichir les apprentissages

II. Un service public de la danse et de la musique

Instaurer de bonnes conditions pour débuter

Parce qu'il est essentiel de bien débuter pour assoir durablement les apprentissages, l'école veille à ce que chacun puisse commencer dans des conditions qui répondent à ses besoins.

L'accent est mis sur les plus petits en danse et en musique. L'éveil, basé sur le jeu et la manipulation, développe la créativité, le sens artistique par le corps, l'espace, le temps et la relation aux autres. Il permet la découverte du monde sonore et favorise l'entrée dans l'apprentissage. Bien débuter, pour les plus jeunes, c'est aussi pouvoir prendre le temps de choisir. L'initiation, qu'elle soit en danse ou en musique doit permettre de s'orienter sereinement.

En danse, une attention particulière est portée aux premières années d'entrée dans les disciplines : danse classique, contemporain, multi-danse création.

En musique, l'égalité des chances de réussir pour tous les enfants et les adolescents se matérialise par un enseignement complet des essentiels.

L'école fait un focus sur l'entrée dans l'apprentissage musical des adolescents. Celle-ci définit des propositions motivantes et adaptées afin d'accompagner les jeunes dans une période complexe et sensible.

Pour les plus grands ou les élèves en situation de handicap, l'école adapte et personnalise ses offres afin de débuter en fonction de ce que l'on est, de ce que l'on veut et de ce que l'on peut.

Les actions

- **Fidéliser** et **impliquer** dès les classes d'éveil, les élèves et les familles
- **Interroger** et **adapter** le fonctionnement de l'initiation instrumentale
- **Créer** des parcours complets pour tous les enfants et les adolescents musiciens débutants
- **Mettre en place** un parcours Musiques actuelles amplifiée-jazz pour les adolescents.
- **Ouvrir** en musique des modules personnalisés pour les grands et toutes les personnes en situation de handicap
- **Faciliter** l'accès des adultes débutants à la pratique collective

Vivre ensemble et partager l'expérience artistique

L'École Municipale de Musique et de Danse est un lieu vivant et ouvert. Evoluer en ces lieux, c'est faire l'expérience de la rencontre, de l'échange, du partage artistique, c'est prendre conscience de son propre rôle, sensible et impliqué, dans un contexte plus global.

La pédagogie de groupe, qui concerne les cours d'instrument, de formation musicale ou les cours de danse, implique les élèves dans une dynamique commune de travail, d'expérimentation et de création tout en tenant compte de la différenciation et l'adaptation pour chaque élève.

Les ensembles favorisent les qualités sociales, notamment la solidarité, la responsabilité. Ils développent de nombreuses compétences musicales liées à l'écoute, la mise en place rythmique, la capacité à tenir sa partie dans un collectif qui sont au cœur du projet.
La très grande variété des offres, tant par leurs styles que par leur nombre, permet aux élèves d'intégrer un atelier collectif ou un ensemble qui correspond à leur niveau.

Les actions

- **Favoriser** la qualité
- **Repenser** la cohérence et l'homogénéité des groupes en danse (âges-niveaux)
- **Prioriser** la faisabilité et la cohérence des groupes en situation pédagogique en musique
- **Construire** des parcours de pratiques collectives et d'ensembles qui sont progressifs et adaptés
- **Conserver** une offre diversifiée des ensembles

Donner du sens et enrichir les apprentissages

Parce que nous vivons dans une société dans laquelle le « à quoi ça sert ? » est souvent invoqué, il nous est apparu important d'actionner des leviers afin de donner du sens, de la cohérence et d'enrichir par la même les enseignements et les activités de l'établissement.

L'élève est au centre de sa formation, il est acteur de ses apprentissages. Ainsi, le cours et les ateliers accordent une place à l'expérimentation, l'improvisation et la création.

Les actions pédagogiques, par des pratiques diversifiées et renouvelées, impulsent le questionnement et suscitent la curiosité.

Source de motivation, la transversalité musique et danse est un levier fort et un atout pour enrichir les apprentissages. Engagés dans des projets créatifs et innovants, les élèves musiciens et danseurs explorent des espaces expressifs qui leur sont inconnus.

Donner du sens, c'est également permettre à l'élève de tisser des liens, conscientisés ou non, entre les différentes activités qu'il entreprend au sein de l'école. Ainsi, les actions transversales qui s'opèrent visent l'acquisition de compétences qui sont éprouvées de différentes façons et dans différents contextes.

Les actions

- **Inviter** les plus petits à être acteurs : manipuler et pratiquer dès l'éveil et l'initiation instrumentale
- **Déployer** des projets transversaux interdisciplinaires, notamment musique et danse
- **Coordonner** et **mettre en relation** pédagogique la formation musicale avec les cours d'instrument, les ateliers collectifs ou les ensembles.
- **Co-construire** un référentiel de compétences transversales en musique (équivalent à une fin de cycle I).

Axe 2 : Progresser à son rythme pour tenir compte des individualités

L'École Municipale de Musique et de Danse a à cœur d'impliquer tous les élèves, d'encourager et valoriser les efforts et le travail en tenant compte des particularités de chacun. Postulat de départ de toute progression : la motivation est un enjeu majeur et déterminant à l'apprentissage artistique. Les enfants ou plus généralement les adolescents qui viennent parfois à l'école par obligation parentale ou même les adultes qui sont accaparés par le quotidien et les contraintes professionnelles, sont des usagers qui doivent être accompagnés dans leur démarche. L'école guide ses élèves avec bienveillance et aide à avancer en développant des outils et des stratégies adaptés.

- Jouez ! Chantez ! Dansez !
- Donner des repères
- S'adapter et personnaliser

Jouez ! Chantez ! Dansez !

Les professeurs sont attentifs à ce que chaque élève bénéficie d'un cadre rassurant, propice au développement de la confiance en soi. Ils veillent à ce que chacun trouve sa place et s'implique sereinement dans la vie artistique de l'établissement.

Les nombreux projets, les auditions de classe, les spectacles, les répétitions publiques sont autant d'occasions qui rythment les apprentissages et créent des échéances stimulantes.

Pratiquer, c'est aussi le faire à la maison ! Cercle vertueux et soutien à la motivation, le travail, l'entraînement régulier permettent à l'élève de voir ses efforts récompensés.

Plus l'élève prend de plaisir, plus il progresse. Plus il progresse, plus il prend de plaisir !

Les actions

- **Poursuivre** la dynamique et **favoriser** la vivacité artistique de l'école par le biais de nombreuses restitutions
- **Créer** une audition mensuelle appelée « Carte blanche »
- **Investir** d'autres lieux ou évènements de la vie communale ou du territoire
- **Travailler** à la complémentarité des associations de danse

Donner des repères

Les objectifs de l'École Municipale de Musique et de Danse ne visent pas la performance et écarte les situations compétitives.

Il s'agit pour les élèves de progresser de manière individualisée avec des moyens pédagogiques différenciés.

Pour progresser, les élèves ont besoin de repères. Savoir ce qui est acquis et ce qui reste à accomplir.

Les actions

- **Mettre en place** un suivi de progression sous forme de contrôle continu et d'un test annuel en formation musicale
- **Communiquer** avec les familles sur la progression de leur enfant : portes ouvertes en danse et bulletin numérique en musique
- **Faire un bilan** des outils d'évaluation et s'adapter aux besoins des élèves.
- **Homogénéiser** l'action évaluative au sein de l'équipe enseignante
- **Imaginer** un dispositif visant l'implication et la progression des élèves danseurs
- **Veiller** à ce que les dispositifs d'évaluation conservent la philosophie initiale basée sur la bienveillance et la valorisation
- **Envisager** des auditions évaluatives pour ceux qui le souhaitent

Accueillir et personnaliser

L'École Municipale de Musique et de Danse doit favoriser un climat de tolérance dans tous ses espaces : entre élèves, entre élèves et enseignants, entre personnels techniques et administratifs. Elle met en avant le respect des personnes, les questions éthiques et la prévention contre les violences sexuelles et sexistes.
Une attention particulière est portée au dialogue afin de prévenir et anticiper les situations complexes.

L'établissement accueille une diversité de profils d'élèves et, à ce titre, nous sommes attentifs à accompagner au mieux chacun dans sa différence.

L'accessibilité à l'école doit s'entendre au sens large. Ainsi, notre établissement a des locaux aux normes pour accueillir les personnes à mobilité réduite.
L'accessibilité en matière d'actions pédagogiques adaptées doit faire l'objet d'un plan de formation des enseignants pour les années à venir.

Les actions :

- **Ouvrir** des modules personnalisés permettant une adaptation aux besoins de chacun
- **Former** les enseignants et agents de l'école à la question du handicap
- **Engager** les enseignants formés à être personnel ressource en cas de besoin
- **Renforcer** les projets avec l'IME Alphée et **étendre** nos partenariats à d'autres structures médico-sociales du territoire
- **Installer** une signalétique adaptée

Axe 3 : De l'observation à l'action : s'ouvrir et participer à la vie culturelle

L'École Municipale de Musique et de Danse s'inscrit dans la vie culturelle de la cité en engageant les élèves à côtoyer l'univers du spectacle professionnel. Notre mission est d'accompagner les parcours d'éducation artistique et culturelle de chacun afin de sensibiliser ou éduquer les spectateurs d'aujourd'hui et de demain.

- De l'observation…
- … À l'action

De l'observation…

Dispositif d'éducation dans le Service public, l'*École du spectateur* sensibilise aux rites du spectacle : une place gratuite est délivrée pour assister à un concert professionnel.

Volonté politique de la ville de Guyancourt, ce dispositif est très largement déployé auprès des plus jeunes en milieu scolaire et concerne également l'ensemble de nos élèves mineurs.

L'École Municipale de Musique et de Danse se fixe pour objectif de contribuer à la construction des identités artistiques des élèves en initiant des sorties pédagogiques lors des spectacles de la programmation de saison de la Ville. Ces sorties sont riches, elles donnent l'occasion de découvrir, de partager, d'éveiller le sens critique et elles nourrissent les pratiques et les apprentissages de nos élèves.

… À l'action

Rendre l'élève acteur de ses apprentissages et acteur de sa pratique, cela présuppose de lui apporter les conditions propices à la mise en action.

La situation de notre école au sein du Pôle Musiques de La Batterie permet à nos élèves une très grande proximité avec le monde du spectacle et favorise les projets transversaux, les rencontres avec les artistes et les master-class.

Les professeurs engagent les élèves à vivre l'expérience de la scène professionnelle en leur donnant l'occasion de participer à des premières parties de concerts programmés dans le cadre de la programmation de saison. Cette expérience unique, qui se déroule dans des conditions de régie technique exceptionnelles, est une vraie chance pour nos élèves.

Les actions :

- **Intégrer** les sorties aux spectacles à des démarches pédagogiques de classe
- **S'inspirer** de la programmation de saison pour nourrir les actions pédagogiques
- **Développer** la transversalité avec Scènes 2 Guyancourt
  - **Construire** le partenariat avec les studios de La Batterie
  - **Renforcer** les projets avec la Salle de La Batterie
  - **Créer** un tarif réduit spectacle pour les élèves inscrits à l'école
- **Aller à la rencontre** des artistes
- **Elaborer** des propositions pédagogiques en lien avec les artistes (ateliers, master-class)

Axe 4 : Faire participer le plus grand nombre

La ville de Guyancourt accorde une grande importance à la participation de toutes et tous à la vie locale. L'École Municipale de Musique et de Danse contribue également à cette philosophie d'ouverture, d'écoute et de dialogue afin de rester au plus près des besoins de ses usagers. Dans le même temps et de manière complémentaire, la direction de l'école s'appuie sur la dynamique du travail en équipe du personnel pour garantir un fonctionnement participatif de l'établissement.

- Impliquer nos usagers
- Travailler en équipe

Impliquer nos usagers

Soucieuse de répondre aux besoins et attentive à la réalité de nos publics, l'école invite les élèves à s'impliquer dans son fonctionnement.

Cette participation s'incarne notamment par le conseil d'établissement qui est une instance consultative dans laquelle les usagers échangent avec le maire, l'élu à la culture, la direction de la culture et de l'évènementiel, la direction de l'EMMD, et les enseignants.

Visant à structurer les relations entre les différents partenaires, à impliquer les usagers dans le processus de construction des orientations et du fonctionnement de l'EMMD, le conseil d'établissement est un lieu de dialogue, de débat et d'information.

Travailler en équipe

La diversité des profils et des parcours professionnels au sein de l'équipe enseignante est une grande force. La synergie des compétences et des expériences individuelles enrichit les échanges et les temps de concertation notamment dans le cadre de réunions plénières ou thématiques et dans le cadre du conseil pédagogique.

La philosophie participative et l'esprit d'équipe permettent d'optimiser les actions en complémentarité,

en transversalité mais toujours tous ensemble et ceci afin d'apporter une réponse qualitative et adaptée à nos élèves.

Les actions :

- **Evaluer** et **interroger** le fonctionnement du conseil d'établissement par année (charte)
- **Imaginer** d'autres supports participatifs pour **consulter** et **communiquer** avec les usagers
- **Poursuivre les initiatives** pour impliquer les familles dans la vie de l'établissement (Carte blanche famille, cours de danse parent-enfant…)
- **Favoriser** la co-construction au sein de l'équipe

Axe 5 : S’ancrer dans le territoire et mener des actions transversales

Les établissements d’enseignement artistique ont pour mission de porter une dimension culturelle et sociale. Ancrée dans une dynamique partenariale et transversale, l’École Municipale de Musique et de Danse joue un rôle de ressources en faveur des pratiques artistiques sur le territoire notamment en lien avec le milieu scolaire et les différents acteurs de la sphère sociale.

- Dans le milieu scolaire : ateliers et classe orchestre
- Au cœur des quartiers : Démos

Dans le milieu scolaire : ateliers et classe orchestre

Partageant des valeurs communes d'égalité, de transmission et d'éducation, l'École Municipale de Musique et de Danse entretient un lien fort avec l'Education nationale.

Notre volonté est d'agir en complémentarité et d'être un appui à l'action menée dans le milieu scolaire. Ainsi, les projets d'éducation artistique et culturelle (EAC) de notre école favorisent prioritairement la liaison école-collège avec des ateliers musicaux menés dans les écoles puis l'apprentissage collectif d'un instrument dans le cadre de la classe orchestre au collège.

Les objectifs des actions visent à favoriser l'épanouissement et la confiance en soi, à faciliter l'ouverture culturelle tout en créant du lien social. Ces actions ont également vocation à enrichir et faire grandir par l'acquisition de connaissances culturelles, la pratique, la rencontre avec les œuvres et par la découverte des lieux et des acteurs culturels de proximités.

Les actions :

- **Poursuivre** le partenariat avec l'Education nationale et le travail engagé avec la conseillère pédagogique musique de la circonscription
- entretiens des cm2 pour entrer en classe orchestre
- co-construction des projets EAC
- **Inviter** les élèves des écoles et du collège à se joindre à la vie artistique de l'établissement (élaborer des projets communs, assister à des concerts)
- **Veiller** à conserver la nature spécifique du poste EAC
- **Co-construire** des projets en lien avec l'association Orchestre à l'école en appui de la classe orchestre du collège Les Saules
- **Instaurer** une complémentarité entre les actions EAC de Scène 2 Guyancourt et l'EMMD
- **Déployer** les actions EMMD hors les murs, en milieu scolaire, dans les quartiers, les EHPAD ou autres structures médico-sociales de la ville.
- **Faire un bilan** annuel des différents projets et dispositifs

Au cœur des quartiers : Démos

La ville de Guyancourt, participe au dispositif Démos de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.
Installé au cœur du quartier du Pont du Routoir, l'ensemble Démos de Guyancourt rassemble des enfants et jeunes adolescents pour apprendre à jouer d'un instrument.
L'École Municipale de Musique et de Danse se positionne en tant qu'établissement culturel de proximité et s'associe au dispositif afin de favoriser la transversalité en invitant les enfants à venir en tant que spectateurs aux concerts et également à participer à des projets communs.

Les actions

- **Intensifier** la transversalité avec l'EMMD
- **Faire un bilan** annuel du dispositif et de la transversalité avec l'EMMD
- **Participer** à la construction des parcours culturels des enfants avec Scène 2 Guyancourt et l'agglomération de Saint - Quentin - en - Yvelines
- **Créer** un tarif EMMD pour les élèves issus du dispositif

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

7 rue de la Redoute
01 61 38 41 70
ville-guyancourt.fr
labatteriedeguyancourt.fr